



Chères familles de l'école du comté de Boone :

L'implication des parents et leur choix éclairé dans l'éducation de leurs élèves sont importants pour le district scolaire du comté de Boone. Alors que la fenêtre de ***l'enquête sur les compétences des élèves*** s'ouvre le 1 septembre, le BCS souhaite s'assurer que tous les parents et tuteurs sont informés de l'enquête, de ses questions et des données précieuses qu'elle fournit aux éducateurs, ainsi que de la manière dont ils peuvent se retirer de l'enquête.

L'enquête sur les compétences des élèves est administrée aux élèves de la troisième à la douzième année deux fois par an. Il s'agit d'un outil de dépistage universel des troubles socio-émotionnels et du comportement. Dans le cadre de l'enquête sur les compétences des élèves, deux séries de questions sont posées aux élèves. La première série de questions porte sur les compétences des élèves et leurs expériences scolaires. Les compétences des élèves sur lesquelles elle se concentre sont : la conscience sociale, l'auto-efficacité, la persévérance, la régulation émotionnelle, la gestion de soi, les efforts en classe et l'état d'esprit de croissance. Les questions sont centrées sur les sentiments des élèves concernant leurs efforts à l'école et le soutien des adultes à l'école. La deuxième série de questions porte sur le soutien des élèves à l'école et sur l'environnement scolaire. Les questions portent sur la perception qu'ont les élèves de l'école et du contenu enseigné à l'école.

Dans un souci de transparence et pour vous aider à prendre une décision éclairée sur la participation de votre élève à l'enquête sur les compétences des élèves, les questions de l'enquête peuvent être consultées à tout moment sur le site Web de BCS. Elles sont accessibles à partir de l'onglet "Pour les parents", "Enquêtes auprès des élèves". Les questions peuvent également être consultées directement à partir de ce lien : [Student Survey Questions](#)

Les données que ***l'enquête sur les compétences des élèves*** fournit aux éducateurs sont inestimables et sont utilisées de diverses manières. L'enquête permet au district d'avoir une vision globale des perceptions et du bien-être des élèves à l'école. Cela permet aux écoles de cibler des domaines spécifiques de croissance en tant qu'école. Par exemple, si la résilience est un domaine de croissance pour l'école, les administrateurs peuvent fournir des stratégies aux enseignants pour aider à renforcer la résilience de tous les élèves. Les données fournissent également des informations précieuses sur les élèves qui n'ont peut-être pas de lien avec un adulte à l'école. La recherche a montré que les élèves qui ont des relations fortes et positives avec un enseignant ou d'autres membres du personnel de l'école les aident à progresser sur le plan scolaire et émotionnel. Ces données ne peuvent être recueillies que par le biais d'une enquête de perception. Les enseignants et les administrateurs de BCS ont appris à se fier à ces données pour mieux répondre aux besoins individuels des élèves.

BCS demande à tous ses élèves de participer aux enquêtes. Si un élève estime qu'il ne dispose pas de suffisamment d'informations pour répondre à une question, il pourra sauter cette dernière. Une fois l'enquête terminée, les parents/tuteurs recevront un rapport qui sera envoyé à la maison après la fermeture de la fenêtre d'enquête. Si l'élève a déjà répondu à l'enquête, le rapport montre les changements intervenus au fil du temps. Le choix des parents est important pour la BCS. Conformément à l'amendement sur la protection des droits des élèves ("PPRA"), 20 U.S.C. §1232h, vous avez **le droit de refuser que votre élève réponde à l'enquête sur les compétences des élèves**. Pour plus d'informations sur vos droits en vertu de la loi PPRA, veuillez vous référer à la page d'information PPRA du district dans le Code de conduite et de comportement attendu du district. Pour vous désinscrire, cliquez sur ce [link](#) pour remplir le formulaire de désinscription par voie électronique. Si vous préférez remplir un formulaire papier, veuillez contacter l'école de votre élève et un formulaire papier sera envoyé à la maison avec votre élève. Le parent/tuteur doit signer et renvoyer, ou soumettre électroniquement, ce formulaire de refus au plus tard le **29 août 2025** si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à l'enquête sur les compétences des élèves.

Si vous avez des questions ou des commentaires spécifiques, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: help@boonecountyschools.us